

des bâtiments qu'il a fallu ériger et au nombre de routes, de parcs de stationnement et de jardins qu'il a fallu aménager. Les jardins occupent 96,000 mètres carrés; l'espace prévu pour le stationnement pourra recevoir quelque 1,500 voitures et les routes doivent desservir une superficie de 190,000 mètres carrés.

Le nouveau quartier général comprend un groupe d'édifices reliés entre eux, qui ont une aire de près de 58,000 mètres carrés. On y compte 1,320 bureaux et 15 salles de conférence munies de services de traduction simultanée. Les services de presse comprennent un théâtre et des studios de télévision et de radio. On y trouve également d'autres services, tels que restaurants, cafétérias, un bureau de poste, un bureau d'aide aux voyageurs, une bibliothèque et des centres techniques, le tout au service des délégations et du personnel dont l'effectif atteint le chiffre de 2,000.

L'ensemble est aussi doté d'un centre ultra-moderne de communications permettant de communiquer avec les capitales de chaque pays de même qu'avec les postes de commandement de tous les secteurs de l'OTAN. Grâce à ce centre de communications et aux renseignements qu'il diffusera, les membres du Conseil pourront se tenir au courant des événements qui se produisent sur la scène internationale.

Le coût du nouveau quartier général s'élèvera aux environs de 8 millions de dollars et les frais de déplacement, à quelque 6 millions. Ces dépenses sont partagées par tous les États membres suivant des proportions agréées.

Dispositions prises pour loger le personnel affecté au quartier général

La délégation canadienne qui a dû emménager dans de nouvelles résidences comprenait 76 membres de divers ministères et leurs familles. Il va de soi que le changement de résidence pour un si grand nombre de familles n'était pas chose facile, étant donné que toutes les délégations des autres pays faisaient de même. Au cours de cette période, d'autres organisations internationales s'installaient également à Bruxelles, ce qui rendait le problème de trouver un logement plus aigu. Heureusement, le Gouvernement canadien avait décidé que les personnes en cause n'auraient pas à se préoccuper de cette question et il avait pris des dispositions pour trouver aux membres de la délégation des logis convenables.

En avril dernier, le ministère des Affaires extérieures commença ses recherches dans ce domaine, tant pour les besoins de ses propres membres que pour ceux des autres ministères. Avant le déménagement de la délégation, le ministère avait pris à bail à long terme 51 appartements et 25 maisons, tous bien meublés.

Le personnel s'en est donc fort bien trouvé, car l'emménagement dans les nouveaux logements s'est fait sans heurts; il en est d'ailleurs résulté une économie considérable de fonds publics. La signature de baux à long terme fera réaliser des épargnes, puisque déjà, depuis l'établissement du quartier général à Bruxelles, les loyers ont sensiblement augmenté.